

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 101 (1975)

Heft: 17

Artikel: Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 6. — Atelier des ébénistes.

service échelonné, il sera possible d'assurer quotidiennement un plus grand nombre de repas.

Aussi bien dans l'optique de l'indispensable revalorisation des professions manuelles de l'industrie et de l'artisanat que pour tenir compte des difficultés actuelles en armant le mieux possible les apprentis en vue de leur vie professionnelle, le nouveau Centre constitue un outil de première importance. Grâce à des travaux préparatoires très approfondis et à une collaboration étroite et soutenue entre la direction et le corps enseignant de l'Ecole, les Départements de l'instruction publique et des travaux publics du canton de Genève, l'Office d'orientation et de formation professionnelle, les architectes mandatés et les milieux professionnels, la conception et l'équipement du Centre répondent aux besoins d'un enseignement professionnel moderne et équilibré.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

1974 : Maintenir la qualité malgré les difficultés

Le rapport d'activité 1974 de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne vient de paraître. On y lit que deux éléments ont sensiblement modifié le climat général entourant l'EPFL en 1974 : il s'agit des difficultés financières de la Confédération, d'une part, et de l'insécurité naissante dans le domaine de l'emploi, d'autre part.

Pour M. le professeur Maurice Cosandey, président de l'EPFL, « ... dans ces conditions se posent pour nous deux questions fondamentales : comment assurer le maintien de la qualité avec des charges croissantes et un blocage du nombre des membres du personnel et comment influencer l'orientation des étudiants vers les formations les plus utiles à notre société ? »

Pour y répondre, l'EPFL a notamment poursuivi ses études prospectives afin de préciser la définition des efforts principaux à faire dans le domaine de la recherche. Ainsi, après les Transports urbains collectifs en site propre lancés en 1973, deux nouveaux projets d'Ecole ont été décidés en 1974. L'un se préoccupera de l'Economie énergétique et du chauffage des bâtiments et l'autre traitera des Robots industriels. Ces projets d'Ecole, interdépartementaux et multidisciplinaires, polarisent les compétences de chercheurs et ingénieurs de plusieurs instituts et constituent

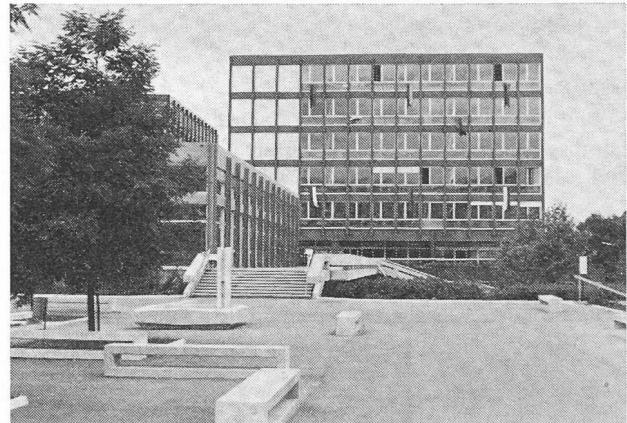


Fig. 7. — L'entrée du nouveau Centre.

l'un des efforts tendant à apporter des solutions à certains problèmes techniques, économiques et sociaux de l'heure et vraisemblablement aussi du futur.

L'enseignement est lui aussi adapté constamment aux besoins et dans ce sens l'EPFL a offert une nouvelle possibilité en 1974, celle de se former dans le domaine de l'ingénieur en science des matériaux.

Les étudiants ont aussi bénéficié d'enseignements dans les sciences humaines dans le but d'ouvrir leurs horizons et de les rendre attentifs au contexte dans lequel ils auront à exercer leur métier une fois leur diplôme acquis. Remarquons, toujours dans le domaine des étudiants, que leur effectif est conforme aux prévisions établies il y a quelques années. Le nombre des étudiants a passé de 1346 en 1969 à 1843 en 1974. Le nombre des doctorants a passé de 53 (1969) à 200 (1974). Cet accroissement illustre le besoin d'une formation poussée au-delà du diplôme.

S'agissant de la nouvelle EPF à Ecublens, l'année écoulée a été marquée par la fin des péripéties qui ont fait suite au refus du permis d'implantation de la première étape et par l'ouverture des grands chantiers des halles des départements de chimie et de mécanique. C'est en 1974 également qu'a été achevée la route de ceinture qui délimite la superficie de la première étape et en marque le pourtour. Malgré les difficultés financières que traverse la Confédération, le programme des travaux a été respecté de telle sorte que les premiers locaux pourront être mis à disposition des utilisateurs en automne 1977.

Enfin, 1974 fut aussi l'année de la poursuite de l'expérimentation de la participation au niveau de l'ensemble de l'Ecole et à l'échelon des départements. Au niveau général, et à titre expérimental, il a été institué un « Conseil général » qui a reçu des compétences de décision dans les domaines tels que plans d'études, enseignement des sciences humaines, règlements académiques, recherches d'Ecole, créations de postes de professeurs. Ce Conseil général, présidé par le président de l'EPFL et composé de représentants de tous les corps de l'Ecole, donne aussi son préavis sur les problèmes touchant notamment le budget, les méthodes d'enseignement ainsi que les structures de l'EPFL.

Communications SVIA

Biennale de la Tapisserie 1977

Parmi les moyens que doit trouver chaque époque pour satisfaire au besoin de beauté de l'homme, s'inscrit l'intégration de l'art dans l'architecture.

Dans quelles conditions faut-il intégrer une œuvre d'art à l'architecture ? Quelle signification l'art intégré a-t-il ou devrait-il avoir pour le public ? Quelles peuvent être les bases d'une collaboration fructueuse entre créateurs et constructeurs ?

La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, en collaboration avec le Centre international de la tapisserie ancienne et moderne (CITAM), le Groupe des cartonniers lissiers romands (GCLR), la section vaudoise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS) vous invitent à participer à la mise sur pied d'un colloque qui prendra place parmi les manifestations de la Biennale de la Tapisserie 1977 à Lausanne.

Il importe de réfléchir dès maintenant aux thèmes à débattre : examen de réalisations anciennes et modernes, analyse des contingences sociales, esthétiques, techniques, économiques, psychologiques qui conditionnent ces travaux, etc.

C'est avec un grand intérêt que le secrétariat de la SVIA, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, recevra vos suggestions quant aux sujets que vous aimerez voir traités et aux communications que vous êtes prêts vous-mêmes à présenter lors de cette rencontre.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 8 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 4 des annonces

Informations diverses

Des tâches accrues pour l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC)

Le ralentissement de la conjoncture dans les pays industrialisés pénalise fortement l'industrie suisse d'exportation, qui se voit contrainte, pour assurer sa position et maintenir l'emploi, de trouver de nouveaux débouchés. Dans ce contexte, il est un organisme dont les activités retiennent une attention croissante ; il s'agit de l'*Office suisse d'expansion commerciale* (OSEC), à Zurich et Lausanne, dont le rapport annuel 1974 est récemment paru.

Un survol rapide des activités de l'OSEC durant l'année écoulée suffit à montrer l'ampleur et la diversité des tâches qu'il assume en faveur de nos exportateurs, notamment des

petites et moyennes entreprises, piliers de notre économie. On sait généralement, dans le public, le rôle que l'OSEC joue en tant qu'organisateur des participations officielles suisses dans les foires et expositions internationales — en 1974 le service *Foires et campagnes spéciales à l'étranger* a mis sur pied les pavillons suisses à Montréal, Tel-Aviv, Milan, Hanovre, Budapest, Poznan, Bogota, Izmir, Alger, Plovdiv, Moscou, Téhéran, Marseille, Bucarest — ou en tant que maître d'œuvre de grandes expositions industrielles nationales à l'étranger, telle la SITEX, qui s'est déroulée l'été dernier à Pékin. Si l'on connaît aussi l'office comme initiateur de missions économiques à l'étranger — en 1974, des hommes d'affaires suisses se sont rendus en Côte d'Ivoire, en Pologne, en Bulgarie — on ignore souvent plusieurs de ses autres activités, qui, quoique moins prestigieuses et souvent moins apparentes, constituent cependant un soutien efficace à notre industrie d'exportation. Les prestations du service *Marchés étrangers*, par exemple, ne seraient pas possibles sans la récolte quotidienne et le classement systématique d'informations venant de tous les coins du monde (sa documentation comprend actuellement un million de documents !). Cette source de renseignements est un instrument de travail précieux pour les entreprises, surtout pour les PME, qui ne pourraient guère entretenir un service de documentation propre ; c'est elle qui permet à l'office aussi bien de répondre rapidement aux questions posées par les exportateurs, que d'exécuter, à la demande de ceux-ci, des études spéciales sur des problèmes spécifiques ou encore de rédiger les monographies de la collection des *Fiches documentaires* (12 nouveaux pays traités en 1974, sans compter la mise à jour des fiches — actuellement une soixantaine — déjà publiées). Il en est de même du bimensuel *Informations économiques*, qui, notamment, publie chaque année un numéro spécial important consacré à l'évolution de la conjoncture dans plus de 100 pays, ainsi que du bulletin hebdomadaire *Soumissions internationales*, qui a signalé à ses abonnés, l'an passé, près de 9000 appels d'offres. Il faut encore mentionner, à l'actif du service des marchés étrangers, les voyages de prospection, au cours desquels un délégué commercial de l'office remplit les mandats qui lui sont confiés par des maisons, l'organisation, à l'intention des membres, de conférences et d'entrevues avec des diplomates suisses de passage au pays, la mise sur pied de journées d'étude, de séminaires, etc.

Durant l'année écoulée, les entreprises ont recouru plus largement que précédemment au service *Représentations et renseignements pour l'exportation* pour obtenir soit des informations sur la législation en vigueur dans tel ou tel pays, soit des adresses de représentants, d'importateurs ou de grossistes ; ce service intervient d'autre part dans les litiges opposant maisons suisses et étrangères. De son côté, le service *Documentation industrielle* a traité quelque 10 000 demandes, émanant pour la plupart de maisons étrangères à la recherche de fabricants de produits suisses.

Bien qu'essentiellement axé sur la promotion des exportations suisses, l'OSEC déploie également une grande activité dans le domaine, complémentaire des exportations, de la propagande générale dans le monde en faveur de l'économie suisse. Aux foires et campagnes spéciales à l'étranger, viennent s'ajouter des publications qui soutiennent les efforts déployés par les entreprises.

Le revirement de la conjoncture au cours des derniers mois et les difficultés qui en résultent pour notre industrie d'exportation imposent des tâches accrues à l'OSEC et cette évolution n'est pas sans entraîner des conséquences sur le plan financier. Si les ressources de l'office proviennent en majeure partie de l'économie privée, la contribution que lui alloue la Confédération en contrepartie du rôle qu'il joue dans l'intérêt général du pays est un appoint indispensable. Aussi les délibérations qui se déroulent cette année à ce propos au sein du Parlement ont-elles une importance qui sera déterminante pour l'activité future de l'office.

Connaissez-vous notre documentation géologique et géotechnique ?

Ingénieurs civils spécialisés en géotechnique ou fondation, géologues, services officiels !

Parmi le nombre considérable de renseignements non publiés concernant le sous-sol de tout le territoire de notre pays, il y a peut-être celui qui pourrait vous être utile. Que vous vous occupiez directement ou indirectement de problèmes en relation avec la géologie, la géotechnique ou l'étude des sols, prenez contact avec nous.

ARCHIVES GÉOLOGIQUES SUISSES
Brunnhofweg 47
3007 Berne (tél. (031) 25 76 75)